

REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO

COMMUNES DE LOKOSSA, ATHIEME, DOGBO, BOPA, TOVIKLIN ET LALO



Belgique
partenaire du développement



Multi Year Program IV (MYP IV)

Réalisation de vidéo et plaquette de capitalisation des résultats de recherche action autour des forages artésiens

Vu le 29.03.21
GR #

Termes de Référence

Mars 2021

1. Contexte et justification

Dans les départements du Mono et du Couffo, le PNE-Bénin et Protos collaborent depuis 2006 pour le développement d'initiatives de promotion de l'hygiène et assainissement, de l'accès des communautés à l'eau potable et de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Cette collaboration a été soutenue par plusieurs projets et programmes dont la dernière en date est le Multi Year Program (MYP). Il est dans la quatrième phase de mise en œuvre et prend en compte le volet GIRE dont le PNE-Bénin est le chef de file. Les actions de promotion de la GIRE dans la zone d'intervention du projet MYP4 ont porté à la fois sur les ressources en eau de surface (Unités Hydrologiques des lacs Djètoè et Toho) et sur eaux souterraines mobilisées à travers les forages artésiens. Ces actions ont été accompagnées par des expériences de recherche action qu'il convient de capitaliser.

Les expériences de recherche action développées autour des forages artésiens concernent la participation des usagers à l'entretien durable des ouvrages hydro-agricoles et hydrauliques. A cet effet, 4 forages artésiens ont été identifiés. Il s'agit des forages artésiens des sites de Adamè dans la commune de Athiémé, de Dandévèhounhoué dans la commune de Bopa, de Houéganmè dans la commune de Dogbo et de Zounhomè dans la commune de Lalo. Les hypothèses testées sur chacun de ces sites portent sur :

- la tarification au forfait pour chaque usage à des fréquences régulières de production ou de consommation permet l'accès et la mobilisation de ressources financières suffisantes pour l'entretien des ouvrages
- un mode de délégation séparé de l'eau agricole et de l'eau de boisson facilite la mobilisation des redevances pour chaque type d'usages
- une gestion des redevances par délégation communautaire sous le contrôle de l'autorité locale participe à la responsabilisation des usagers dans l'entretien du réseau
- une responsabilisation des Comités de gestion dans l'arbitrage de l'accès à la ressource et la fixation des forfaits des redevances participe à la cohésion sociale dans la gestion du réseau d'eau.

La démarche méthodologique pour le test des 4 hypothèses a été adoptée en 2017. Sa mise en œuvre a été suivie et les résultats évalués chaque année par les acteurs locaux ont permis de retenir deux thèmes de capitalisation à savoir : « la tarification » et « la Mobilisation et gestion de l'eau ».

Les présents TDR sont élaborés pour préciser les objectifs et les résultats attendus de la mission de capitalisation requise à cet effet.

2. Fiches de présentation des thèmes de capitalisation

Les informations sur les thèmes de capitalisation sont documentées dans les tableaux suivants :

Tableau 1 : Fiche de présentation de la recherche action sur la tarification du service de l'eau

Thème	Tarification
Objectif général	Renforcer les capacités des usagers pour le paiement du service de l'eau
Objectifs spécifiques	1- Evaluer les capacités des usagers à payer le service de l'eau 2- Définir un forfait pour les redevances liées à l'eau à usage agricole et domestiques
Activités réalisées	1.1 : Elaborer des plans de campagne agricole 1.2 : Faire le suivi de la mise en œuvre des plans de campagne agricole 1.3 : Analyser les modes de paiement de service de l'eau autour des ouvrages simples (forages artésiens et forages simples) dans les communes 2.1 : Organiser des concertations sur les capacités des usagers à payer le service de l'eau 2.2 : Définir avec les mairies et les usagers les modalités de paiement des redevances
Résultats obtenus	<u>Usages agricoles</u> : 1.000f/ 400 m2 retenu comme forfait par campagne agricole entre la mairie et les coopératives/Comités <u>Usages domestiques</u> : - 10f/bassine à Houéganmè, Dandévèhounhoué -100f/ménage/mois à Zounhomè -225f/ménage/mois à Adamè
Leçons apprises	1- La tarification du service de l'eau pour les usages domestiques dépend de l'organisation sociale de chaque communauté 2- La tarification au volume est plus efficace que la tarification par ménage
Acteurs de mise en œuvre	PNE-Bénin ; ASPIPP (Athiémé) ; AVPN (Dogbo, Bopa) ; RePFed (Lalo, Couffo) ; APRETECTRA (Mono)
Bénéficiaires	Mairies (Athiémé, Bopa, Dogbo, Lalo) ; Délégués ; Coopératives et Comités de gestion de l'eau des forages artésiens

Tableau 2 : Fiche de présentation de la recherche action sur la mobilisation et la gestion de l'eau

Thème	Mobilisation et gestion de l'eau
Objectif général	Renforcer les capacités de mobilisation des ressources liées au service de l'eau
Objectifs spécifiques	1- Organiser la délégation des ouvrages 2- Faciliter la participation citoyenne à la gestion des redevances
Activités réalisées	1.1 : renforcer l'animation de la vie associative sur les sites 1.2 : faciliter la collaboration entre les usagers et la mairie pour la définition des clauses contractuelles de gestion des ouvrages 1.3 : faciliter la finalisation des contrats de délégation 2.1 : former les usagers sur le contrôle citoyen du service public de l'eau 2.2 : faire le suivi de la mise en œuvre des contrats de délégation 2.3 : faciliter l'organisation périodique des séances de reddition de compte
Résultats obtenus	1 contrat de délégation de l'eau potable signé entre la mairie et un ou des délégataires ; 1 contrat de délégation de l'eau agricole signé entre la mairie et les coopératives/comités ;
Leçons apprises	- La délégation séparée de l'eau par usages permet de mobiliser plus de ressources financières pour l'entretien des ouvrages - La mobilisation des ressources pour le compte de la mairie améliore l'engagement des autorités dans la fourniture du service continu de l'eau - L'implication des communautés dans la gestion des redevances à travers les séances de reddition de compte renforce la participation des communautés
Acteurs de mise en œuvre	PNE-Bénin ; ASPIPP (Athiémé) ; AVPN (Dogbo, Bopa) ; RePFED (Lalo, Couffo) ; APRETECTRA (Mono)
Bénéficiaires	Mairies (Athiémé, Bopa, Dogbo, Lalo) ; Délégataires ; Coopératives et Comités de gestion de l'eau des forages artésiens

3. Objectifs de la mission de capitalisation

L'objectif de la prestation est de réaliser des supports de capitalisation des résultats de recherche action sur « la tarification » et « la Mobilisation et gestion de l'eau » de 4 forages artésiens.

De façon spécifique il s'agit de :

- documenter le processus de recherche action sur « la tarification » et « la Mobilisation et gestion de l'eau » au niveau des 4 forages artésiens suivis ;
- Concevoir les supports de communication de la recherche action sur « la tarification » et « la Mobilisation et gestion de l'eau » au niveau des 4 forages artésiens suivis.

Les activités à mener pour atteindre ces objectifs sont :

- décrire le système de tarification, de mobilisation et de gestion de l'eau ;
- recueillir des témoignages pour montrer les effets pertinents ;
- décrire l'innovation dans le test des hypothèses ;
- élaborer des supports de communication.

4. Résultats attendus

Il est attendu de cette mission :

- les éléments de forces et de faiblesses des mécanismes de tarification, de mobilisation et de gestion de l'eau testés autour de chacun des 4 sites alimentés par les forages artésiens, sont analysés avec les parties prenantes ;
- les bonnes pratiques et les leçons apprises des mécanismes de tarification, de mobilisation et de gestion de l'eau testés autour de chacun des 4 sites alimentés par les forages artésiens, sont analysés avec les parties prenantes ;
- les messages d'information des plaquettes sont adaptés aux acteurs institutionnels ;
- les messages de la vidéo de capitalisation sont destinés au grand public via les réseaux sociaux

5. Livrables

Il est attendu de la mission :

- le synopsis pour la vidéo de capitalisation ;
- une vidéo de 3 minutes. Elle doit être dans un format HD mais aussi web pour faciliter le partage dans les réseaux sociaux ;
- une plaquette 4 pages A6 texte maximum, plus des photos et/ou graphiques, schémas, témoignages, etc. dans un langage très accessible, compréhensible, qui invite à lire et à en savoir plus.

6. Méthodologie indicative

La démarche méthodologique à développer dans le cadre de cette mission doit être participative et inclure tous les acteurs susceptibles de contribuer à l'appréciation de la démarche et des résultats/effets de recherche action sur la participation des usagers à l'entretien durable des ouvrages hydro-agricoles et hydrauliques. Les deux axes de capitalisation identifiés feront l'objet d'une documentation approfondie qui sera présentée sous-forme audio-visuelle et sous-forme de plaquette. Les messages d'information des plaquettes sont adaptés aux acteurs institutionnels et ceux de la vidéo de capitalisation sont destinés au grand public via les réseaux sociaux.

A titre indicatif la méthodologie à proposer peut comporter les phases et étapes suivantes.

Phases	Étapes	Quantité (H/J)
Préparatoire	Revue documentaire	1
	Cadrage méthodologique	
	Finalisation de la démarche méthodologique y compris la liste des personnes à interviewer	1
	Elaboration du synopsis	1
Réalisation des supports de capitalisation	Collecte de données (interview et enquêtes sur le terrain)	5
	Traitement et analyse des données	2
	Montage de la vidéo	2
	Réalisation de la plaquette	2
	Validation de la vidéo et de la plaquette	2
Total		16

L'analyse permettra de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les résultats acquis « sur le terrain » ?
- Comment ces résultats ont-ils été atteints ? (Conduite du processus, rôle des parties prenantes, évolution du contexte)
- Quels sont les facteurs de succès et d'échec ou de blocage révélés ou détectés ?
- Quelles sont les stratégies trouvées pour surmonter/corriger les problèmes ?
- Quelles sont les leçons apprises de la mise en œuvre des actions ?
- Quelles sont les innovations de la recherche action ?

5. Période

Les 16 Homme/jour de prestation sont étalés sur une période de deux mois, allant de 03 Mai au 09 Juillet 2021.

7. Profil du consultant individuel recherché

- Etre de nationalité béninoise ;
- Justifier d'une attestation professionnelle dans le domaine de l'audio-visuel, de la communication ou du journalisme ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'audio-visuel, de la communication ou du journalisme ;
- Justifier d'au moins deux (2) missions de réalisation de support audio-visuel ;
- Justifier d'au moins deux (02) missions de capitalisation dans le domaine de l'environnement, de l'eau, de l'hygiène ou assainissement ;
- Justifier d'au moins deux (02) missions de réalisation de support audio-visuel dans le domaine de l'environnement, de l'eau, de l'hygiène ou assainissement.